



Ma fille de 15 ans veut aller vivre avec son père

Par **stephanie**, le **11/04/2008** à **14:16**

Bonjour, rn rn Je suis séparée depuis fin 2003 et j'ai 2 enfants. La décision du tribunal a été : mon fils vit chez moi et ma fille en alternance 1 semaine chez son père et 1 semaine chez sa mère. rn Depuis la moitié de l'année 2006 ma fille n'a plus voulu aller chez son père 1 semaine sur 2. Elle y va mais une après-midi par ci par là. rn Depuis quelque temps j'envisage de déménager (car j'ai rencontré quelqu'un) à 500 kms, ma fille ne veut pas venir et à décider de partir chez son père. Depuis mercredi elle est partie. Elle va avoir 15 ans le 23/04. rn Je n'ai pas signalé le changement en 2006 niveau du tribunal pour ma fille. rn Je n'avais pas de pension et niveau des impôts c'était 1/2 part chacun. rn Comment dois-je faire pour ne pas être dans mes torts ? rn Merci de me renseigner sur ce sujet.